



Accuse de frauder a tord le RMI :dette+plainte : caf deboute mais

Par emonia

Alors au rmi la caf m a accuse de fraude, et a depose une plainte en se constituant partie civil ... ils me demandaient la somme de 10000 euros.. bien sur la dette fut transmise a la trésorerie départementale.

j ai ete convoque a la police et passe en jugement ou j ai du m expliquer et démontrer mon innocence..

en juillet de l annee derniere, j ai ete innocente par le tribunal et la caf deboute de sa demande, au derniere nouvelle ils n ont pas fait appel

hier, la trésorerie a lancer un nouveau atd... je suis complètement perdu
merci